



OFFRE D'EMPLOI
CONSULTANT JURIDIQUE
SECTION D'APPUI A LA DÉFENSE, C.E.T.C.

Les C.E.T.C. recherchent des candidats qualifiés pour figurer en tant que Consultants juridiques sur la liste du personnel national et étranger éligible pour assister les équipes de défense des personnes indigentes. Cette liste sera utilisée pour proposer des Consultants juridiques qui seront assignés aux équipes de défense travaillant sur les affaires de clients particuliers ou qui seront assignés à la Section d'Appui à la Défense afin de travailler sur des questions spécifiques.

Les Consultants juridiques assignés à une équipe

Les Consultants juridiques, qui seront sélectionnés par les co-avocats désignés, seront engagés par contrat auprès d'une équipe de défense spécifique. Le contrat, d'une durée initiale de 3 mois, sera renouvelable tous les 6 mois dans la limite de 24 mois au plus. Les Consultants juridiques seront chargés de traiter des questions juridiques sur instructions des co-avocats. Pour des raisons administratives, les Consultants juridiques travailleront sous la supervision de la Section d'appui à la défense (DSS).

Le Consultant juridique travaille en tant que membre d'une équipe de défense spécifique, apportant un appui juridique aux co-avocats cambodgien et étranger désignés. Sur instructions des co-avocats, le Consultant juridique effectue des travaux de recherche et d'analyse sur les dispositions procédurales applicables et le droit pénal international matériel, notamment le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les normes internationales du procès équitable. En outre, il/elle fournit une assistance dans le traitement des faits et des éléments de preuve de l'affaire : il/elle procède notamment à des synthèses d'informations contextuelles, au recueil et à la compilation d'éléments de preuves, ainsi qu'à l'analyse de leur pertinence pour l'affaire.

Le Consultant juridique peut également être chargé de rédiger des arguments juridiques et factuels destinés à être présentés devant les C.E.T.C., d'assurer la liaison avec les fonctionnaires des Chambres et d'organiser les arguments et les preuves sous format électronique en utilisant CaseMap.

Les Consultants juridiques généralistes

La Section d'Appui à la Défense sélectionne parfois des Consultants juridiques sur cette liste afin qu'ils entreprennent des tâches spécifiques au profit d'une ou de plusieurs équipes de défense ou concernant d'autres projets liés à la défense. Les contrats devraient être moins longs, d'une durée d'un à six mois. Les responsabilités varieront selon les besoins. La Section d'Appui à la Défense sélectionnera ces Consultants en fonction de leurs compétences particulières et de leur expérience.

Compétences

Qualités professionnelles – Spécialisation en droit pénal international ; bonne compréhension des enjeux liés à la défense des personnes accusées des crimes les plus graves ; compétences avérées en matière de recherche et d'analyse,

notamment capacité d'identifier les questions de droit et d'élaborer des arguments du point de vue de la défense.

Aptitude à planifier et à organiser – Capacité d'établir des priorités et de planifier, coordonner et suivre l'évolution de son propre travail dans les délais impartis; capacité avérée de prendre des initiatives pour trouver des solutions aux missions confiées; capacité de travailler au sein d'une équipe sur un projet particulier.

Communication – Aptitude à présenter des arguments écrits et oraux dans un style clair et concis.

Ouverture à la technologie – bonnes compétences informatiques.

Esprit d'équipe – excellentes qualités relationnelles et aptitude à travailler dans un environnement professionnel multiculturel.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire en droit ou qualification professionnelle ou juridique équivalente.

Diplôme de troisième cycle en droit pénal international ou expérience équivalente.

Expérience professionnelle

Au moins cinq ans d'expérience professionnelle en matière pénale en tant qu'avocat, juge ou procureur, ou autre fonction assimilée.

Spécialisation en droit pénal international et en procédure pénale internationale attestée par un diplôme de troisième cycle en droit pénal international, par une expérience professionnelle antérieure dans le domaine du droit pénal international ou par tout autre élément démontrant que le/la candidat(e) a des connaissances substantielles en droit pénal international.

Connaissances linguistiques

Maîtrise de l'anglais ou du français. La connaissance pratique de l'autre langue est un avantage. La connaissance du Khmer est un atout.

Autres compétences

Parfaite maîtrise des logiciels informatiques à utiliser, notamment pour consulter les bases de données, Internet et intranet, effectuer des recherches bibliographiques, etc.

Pour postuler, envoyer un formulaire P11, ainsi qu'une lettre de motivation à defence@unakrt-online.org.